

L'allemand et l'anglais dès la 6ème



La « classe bilingue » anglais-allemand au collège Martin Luther King à Liffré

Un choix qui se fait lors de l'inscription au collège !

- Qu'est-ce qu'une classe bilingue anglais-allemand ?

Il s'agit d'une classe qui permet aux collégiens d'apprendre **deux langues vivantes étrangères (LVE) dès la sixième**. Il n'y a pas de prérequis : un enfant peut avoir fait de l'anglais ou de l'allemand en primaire, puis intégrera la classe bilingue en sixième.

- Quels sont les avantages de la classe bilingue anglais-allemand ?

L'apprentissage simultané de deux langues vivantes permet à l'élève :

- d'**acquérir plus rapidement de solides bases** dans deux langues vivantes étrangères.
- d'**élargir ses horizons** et de le doter d'une plus grande ouverture d'esprit voire de développer plus tôt un esprit critique grâce à la découverte d'une nouvelle culture.
- et enfin de **pouvoir réellement choisir la langue dans laquelle il sera évalué à l'issue de la 3ème** : l'obtention du brevet ne peut se faire sans la validation du niveau A2 dans une LVE.

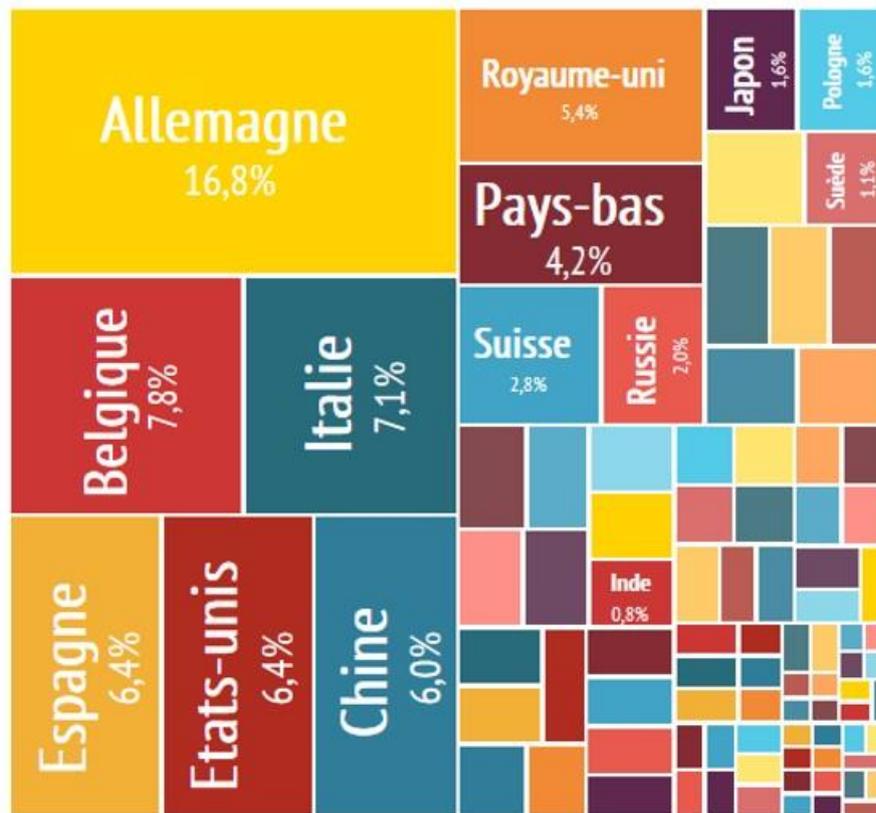
L'élève de 3ème peut choisir de quelle langue il s'agit, mais c'est généralement celle qu'il a commencé à apprendre le plus tôt.



- Pourquoi choisir l'allemand dès la sixième ?

L'allemand, c'est :

- **une langue structurée, logique et proche de l'anglais** : on parle de « langues sœurs » ! Des parallèles peuvent constamment être faits entre les deux langues. Les apprendre simultanément permet de faciliter l'acquisition des connaissances en anglais comme en allemand puis de consolider ces acquis dans l'une et l'autre langue.
- **l'accès à une culture riche** et aux pays germanophones : l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse.
- **un important moyen de communication en Europe** : il s'agit en effet de la langue maternelle la plus parlée en Europe (un Européen sur quatre est un natif de langue allemande !).
- **un atout pour l'avenir** : les relations économiques sont particulièrement étroites entre l'Allemagne et la France. L'allemand sur un CV fera la différence lors du recrutement.



- la possibilité de participer à un des **nombreux programmes d'échange** qui existent entre la France et l'Allemagne, du collège jusqu'aux études supérieures !

Concrètement cela signifie :

- **l'enseignement de deux langues vivantes dès la sixième** : l'anglais et l'allemand.
- **un engagement** à poursuivre l'allemand jusqu'à la fin de sa scolarité
- la possibilité de participer à **notre échange** en 4^{ème} avec le collège Roncalli-Realschule à Ibbenbüren en Allemagne, qui est proposé en priorité aux élèves germanistes de la classe bilingue



Si vous avez des questions n'hésitez pas à contacter Mme Kosiek, enseignante d'allemand, via le secrétariat du collège : 02 99 23 55 55

Bis bald ! A bientôt en cours d'allemand !